



Certificat CACES®

N°ICSCAC0213

## FB FORMATION

Bureau central : 20 Rue Descartes

79200 PARTHENAY

SGS ICS certifie que le système CACES® de l'organisme susmentionné a été évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel de l'INRS pour l'attribution de la certification « organisme testeur CACES® » (applicable au 1er janvier 2024) sur les recommandations suivantes:

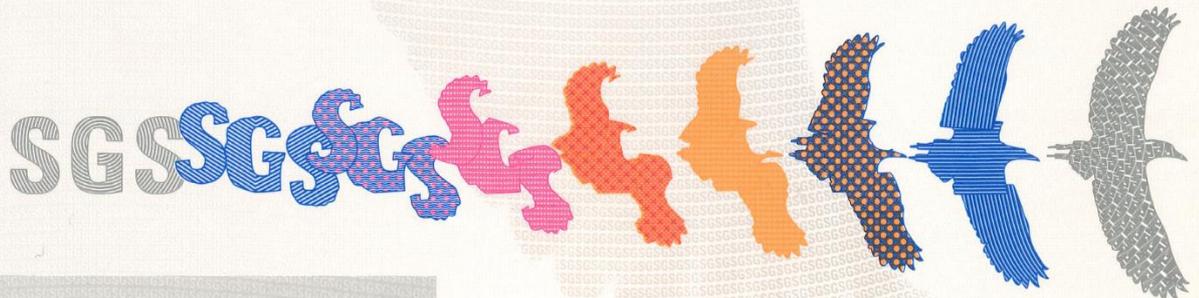
Recommandations	Catégories
R482 - Engins de chantier	A.B1.C1.F.
R486 - Plateformes élévatrices mobiles de personnel	A.B.
R489 - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté	1A.1B.3.5.

L'organisme testeur détient un registre à jour des testeurs habilités pour chaque recommandation. Ce certificat est valable du 22/06/2023 au 21/06/2026 et reste valide jusqu'à nouvelle décision satisfaisante à l'issue des audits de suivi et audit inopiné.

Version : 10

Edité le : 03/12/2024

Autorisé par le Directeur de Certification



Ce document est émis par SGS conformément à ses conditions générales de Certification accessibles [www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm). Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de responsabilité, d'indemnisation et de compétence judiciaire figurant dans nos conditions générales de service. L'authenticité de ce document peut être vérifiée sur [http://www.sgs.com/certified\\_clients.htm](http://www.sgs.com/certified_clients.htm). Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

SGS ICS  
29, avenue Aristide Briand 94111 Arcueil Cedex  
t +33 (0)1 41 24 86 54 f +33 (0)1 41 24 89 96 [www.sgs.com](http://www.sgs.com)

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait